

## 80<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CBG

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Bruxelles, 11-12 mai 2015

### RAPPORT DE MISSION

La 80<sup>e</sup> session du Comité Consultatif (CC) de CBG s'est tenue les 19 et 20 mai 2016 à Bruxelles (Belgique). Cette réunion statutaire de la société se tient au moins un mois avant la prochaine session ordinaire du Conseil d'Administration. La première session du conseil de cette année est prévue pour en juin 2016.

Les membres statutaires du Comité consultatif sont, (i) du côté de la République de Guinée : le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, M. Nava TOURE (Président du Comité Consultatif) et le Directeur Général des Impôts, M. Aboubacar Makissa CAMARA ; (ii) du côté de HALCO, M. Luke TREMBLAY (Vice-Président du Comité) de ALCOA et M. Darren COLWEL de Rio Tinto Alcan. La liste complète des participants à cette session est jointe en annexe.

Après la minute santé- sécurité et la lecture de l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité, le Président a souhaité la bienvenue à tous les participants et ouvert la session par la présentation de M. Aboubacar Makissa CAMARA, Directeur Général des Impôts, nouvel administrateur représentant la Guinée en lieu et place de M. Ouou Ouou Waita Monemou, appelé à d'autres fonctions.

Avant de donner la parole au Directeur Général pour la présentation de son rapport, il lui a suggéré de modifier désormais la présentation du document soumis Comité Consultatif qui ressemble plus à un document pour des discussions techniques. La présentation doit être bâtie sur les questions stratégiques permettant au Comité de soumettre des propositions de décisions au Conseil d'Administration. Pour ce faire, il faudra apurer le document pour donner plus d'efficacité au travail du Comité et enfin faire circuler l'ordre du jour dans un délai raisonnable permettant les consultations nécessaires avant la tenue des réunions du Comité.

L'ordre du jour présenté couvrait les points suivants :

1. le rapport de la Direction Générale ;
2. la présentation du projet ERP (déploiement d'un nouveau système d'information à la CBG) par BearingPoint;
3. la présentation du projet d'extension ;
4. la présentation du rapport du Comité d'Audit ;
5. Présentation du projet Cogon par Quantic.

#### I- Le Rapport de la Direction Générale :

Le rapport de la Direction comprend les rubriques suivantes : (i) Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement et Communauté, (ii) la boucle des opérations (extraction, traitement et expédition), (iv) Résultats 2015, (vi) les ressources humaines, (vii) projets de construction 600 logements, (viii) projets majeurs et (ix) extension.

L'essentiel de la présentation du Directeur Général a porté sur l'impact sur les activités de la COBAD (route minière en minière en construction à l'intérieur de la concession)

sur son projet d'extension qui est en phase de clôture avec les différents prêteurs. La CBG a demandé à la COBAD d'attendre la finalisation de toutes les études exigées par ses prêteurs avant de commencer la construction de sa route. Malgré, ce rappel de la CBG, la COBAD est en train de construire la dite route au mépris des règles et normes auxquelles la CBG est soumise.

## **1- Hygiène, Santé Sécurité, Environnement et Communautés (HSEC) :**

Au titre du HSEC, la présentation du Directeur Général a porté sur :

- Étude en cours sur la faisabilité de la prise en charge des maladies hémodialysées à Kamsar ;
- Poursuite du programme de vaccination (tétanos, méningites, typhoïdes et fièvre jaune) ;
- Amélioration des évacuations au médicales au Maroc avec l'élaboration d'un contrat de partenariat avec la Neuroclinique de Casablanca ;
- Lancement d'un programme de lutte contre le paludisme en faveur des communautés ;
- 17 projets communautaires en cours de réalisation dans les préfectures de Boké, Gaoual et Télémilé ;
- Gestion pour la mise en œuvre du PARC pour Hamdallaye et Fouthabé ;
- Adoption des normes environnementales de la SFI par la CBG.

Pour que l'appui aux communautés soit efficace, le Comité a recommandé à la Direction Générale de s'inspirer des modèles des autres sociétés minières, notamment de la SAG. Le Président a rappelé que la société doit rapprocher son modèle de celui prévu par la nouvelle législation qui prévoit un mécanisme transparent et participatif.

## **2- Résultats:**

La CBG a produit 15.328 millions de tonnes pour un budget de 15 millions de tonnes et réalisé un chiffre d'affaires de 487,286 millions USD pour un coût de production à la tonne 15,41 USD contre une prévision de 16,99 USD budgétisés. Le Comité a invité la Direction Générale de prendre des mesures pour poursuivre cette tendance de maîtrise des coûts de production qui permet de maintenir les revenus des actionnaires dans un contexte de baisse du prix de la bauxite.

En marge du Comité la Commission mixte fiscale s'est réunie pour valider les impôts dus à la Guinée par la CBG. Pour l'année 2015, la CBG a payé à la Guinée 128 millions USD. Il en résulte un impôt exigible de 21.427.776 USD.

Suite à l'avance de 25 millions USD payé à la Guinée suite à la requête Gouvernement en date du 7 septembre 2015 et sur recommandation de la commission mixte fiscale, le Comité charge la CBG à :

- i- payer la somme de 10 millions USD au titre de l'impôt exigible ;

ii- retenir la somme de 11.427.776 USD au titre du remboursement partiel de l'avance ;

iii- à prélever le solde (13.572.224 USD) de l'avance sur douze mois à compter du 1<sup>e</sup> janvier 2017.

Le Comité charge le Trésorier de la CBG à payer aux actionnaires de HALCO la somme de 24.990.000 millions USD au titre de dividendes.

Enfin, à la demande de la partie guinéenne, l'affectation des bénéfices réinvestis de l'entreprise doivent dorénavant être discutée au niveau de la Commission Mixte Fiscale avant toute prise de décision.

### **3- Fourniture d'électricité à Kamsar village:**

Des progrès notables ont été constatés sur la question épineuse de fourniture d'électricité au village de Kamsar suite au paiement par l'État de anciennes factures. Une seule facture reste en suspend et une autre est en route. Le Directeur Général a informé qu'il bénéficie du soutien du MMG et son homologue de l'énergie pour la reprise de la gestion de la centrale électrique Kamsar par EDG. Il a informé qu'il a rencontré le Directeur Général de EDG autour de cette question.

Le Président a saisi cette opportunité pour informer le Comité de l'engagement du Ministère des Mines et de la Géologie à continuer de travailler sur la problématique de la fourniture durable du service public de l'électricité dans toutes les zones minières.

### **4- Boucle des opérations (extraction/traitement/expédition) :**

Le Comité a noté avec satisfaction l'objectif d'expédition de 15.328. 128 millions de tonnes à 3% d'humidité pour l'année 2015. Il encourage la Direction Générale à continuer ses efforts d'augmentation de la production et de réduction des coûts tout donnant la priorité à la satisfaction des clients et diminuer ainsi, les plaintes de ceux-ci.

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

### **5- Projet d'extension :**

Les études finales FEL3 ont été achevées et ont reçu la revue des pairs indépendants (IPR) qui estiment que les coûts qui sont de 613.499.160 USD sont conformes aux normes de l'industrie. Toutefois, du fait des retards dans l'obtention des crédits relais, il y a un surcoût de 16.4 millions USD. Le coût du projet est passé de 542.8 millions USD à 613.4 millions USD. Le calendrier du projet a été repoussé pour tenir compte des retards dans l'obtention du financement. C'est pourquoi, le début de la production est repoussé à juin 2018, en estimant que tous les fonds du projet seront engagés au 15 juin 2016.

L'un des risques majeurs concerne l'obtention du crédit relais de 39.2 millions USD pour continuer les activités avant le bouclage du financement qui est prévu mi-juillet, selon les estimations de BNP PARIBAS. Aussi, il faudra satisfaire les conditions de UFK qui garantit, les prêts de cinq banques commerciales avec une maturité de 15 ans qui souhaite qu'il y ait des garanties données par les acheteurs : Gouvernement de Guinée, Alcoa, Rio Tinto, d'affecter leurs droits d'enlèvement à Dadco au cas où la deuxième phase de l'extension de ne réalisait pas. Sur ce point, tous les contrats doivent être signés avant le 3 juin 2016.

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

L'autre point critique du projet concerne la construction en cours de la route de la COBAD/RusAl à l'intérieur de la concession de la CBG. La CBG a demandé l'arrêt des

travaux en attendant la finalisation des études d'impact environnementales exigées par les prêteurs, notamment la SFI. Si les études ne sont pas finalisées, le financement de l'extension pourrait être compromis.

Sur ce point, le Comité a demandé à la CBG de se mettre en rapport avec l'ANAIM, le MMG et le Ministère de l'environnement pour trouver une solution urgente à ce problème qui risque de compromettre le financement de la phase 1 de l'extension de la CBG.

Compte tenu de la place qu'occupe la CBG dans les recettes de l'État, il serait important et urgent que le Gouvernement mette tout en œuvre pour ne pas que ce projet de route mette en péril le projet d'extension. Le Président du Comité a informé que le MMG a mis en place une commission technique pour trouver une solution rapide. Il a promis que dès son retour, il informera le MMG pour qu'une solution rapide soit trouvée.

#### **II- Hôpital de Kamsar/ANAIM :**

Le Directeur Général de l'ANAIM, a fait un bref point sur la mise en œuvre du plan d'action sur les problèmes de gestion de l'Hôpital de Kamsar. Il a expliqué que les Termes de Référence pour le recrutement des spécialistes en gestion hospitalières seront finalisés avant le prochain conseil et soumis à la CBG pour observations et commentaires. Le recrutement de l'Administrateur de l'hôpital est l'une des clés du redressement de l'hôpital.

Enfin, il a informé que l'ANAIM a rejoint le projet ERP/SAP en cours d'implémentation à la CBG.

#### **III- Projet ERP/SAP :**

Le consultant de BearingPoint en charge du projet ERP/SAP a fait une présentation des avancées du projet qui est réalisé dans les délais et budgets contractuels. Pour faciliter l'appropriation, BearingPoint a instauré une semaine sans assistance technique. Le Consultant a expliqué que le projet suit son calendrier normal et promet de tout mettre en œuvre pour finaliser avec les services extérieurs de la CBG (Pittsburg et Boké services-Bruxelles).

Le Comité a félicité la Direction Générale d'avoir piloté ce projet dans les délais et budgets, malgré l'épidémie d'Ébola et l'invite à faire de même pour les projets futurs.

#### **IV- Rapport du Comité d'Audit :**

Le Comité d'Audit a présenté l'état d'exécution des résolutions et recommandations du Conseil d'Administration. Il a noté une amélioration satisfaisante de l'exécution des résolutions et recommandations du Conseil d'Administration. Les seules résolutions en suspens concernent la fourniture d'électricité malgré les efforts de paiement consentis par le Gouvernement et les occupations anarchiques et l'hôpital.

Enfin, il recommande qu'à l'image du bureau de douane de Kamsar, que le Directeur Général continue ses efforts pour la question de ravitaillement (avantages en nature) des forces de défenses et de sécurité.

#### **V- Présentation du projet Cogon :**

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Suite à la signature d'un protocole d'accord entre la CBG et le promoteur du projet de barrage hydroélectrique de Cogon, la société Quantic a fait une présentation sur l'état d'avancement du projet. Ce projet se propose de fournir 30 Méga Watt à la CBG.

Après cette présentation suivie d'échanges fructueux, il a été convenu que la CBG mette en place un groupe de travail chargé de discuter avec Quantic sur les aspects techniques afin de permettre l'avancement du projet.

Le président du Comité a rappelé que dans le cadre de la nouvelle politique du Gouvernement de synergie Mines/Energie avec l'appui de la Banque Mondiale, la Guinée encourage les entreprises minières à évoluer vers les énergies renouvelables et à assurer une synergie dans le développement des secteurs de l'Énergie. L'utilisation des énergies renouvelables par essence moins chères permettra de baisser les coûts de productions des sociétés minières, donc augmenter les revenus des investisseurs et de l'État et participer l'utilisation du bopis de chauffe comme principal source d'énergie dans le pays. C'est pourquoi, il est recommandé à la CBG, d'appuyer cette politique de synergie mines/énergies en s'engageant dans des ententes prudentes et graduelles, permettant au producteur indépendant d'électricité d'avancer dans le montage de son projet.

Les projets de recommandations et de résolutions adoptés par le Comité Consultatif sont joints en annexe

#### **IV- Autres actions à suivre :**

1. Organisation par Monsieur le Ministre d'État, Ministre des Mines et de la Géologie, d'une concertation avec ses collègues de l'Énergie et de l'Hydraulique, de l'Économie et des Finances, du Budget et de l'Administration du Territoire pour la desserte en électricité dans les zones minières. Un courrier du Ministre a déjà été adressé au mois d'avril aux différents Ministres pour rencontre.
2. L'ANAIM devra se mettre en rapport avec le Ministère des Transports pour accélérer la rédaction de loi ferroviaire. Avant l'élaboration de cette loi, elle devra édicter des circulaires ou instructions à des partenaires dans le corridor nord-ouest dans le respect des droits de chacun des acteurs de celui de l'État de voir s'ouvrir de nouvelles mines ;
3. Finalisation par l'ANAIM avant le conseil des TdR pour le recrutement de l'Administrateur de l'hôpital ;
4. ANAIM, en relation avec la CBG est invité dans les meilleurs délais à fournir au MMG toutes les informations relatives à l'ouverture de la route sur le passage à niveau (route nationale) par une entreprise chinoise au niveau du PK 33.5 et 38.5. Il y a même eu un porte char qui est tombé en panne sur la voie ferrée. La CBG est confronté à des risques potentiels de perturbation de ses activités. De la CBG. PK 33.5 et PK 38.5. AANAIM doit s'atteler à la mise en place d'un mécanisme pour minimiser les risques pour la CBG et les différents acteurs ;
5. Signature par le MMG du contrat de Dadco avant le 3 juin 2016 ;
6. Finalisation de la revue des statuts de la CBG conformes à OHADA conformément aux différentes résolutions du CA.

#### **Liste des présents:**

- 1- M. Namory CONDÉ, Directeur Général CBG ;
- 2- M. Abdoulaye Ablo DIALLO, Directeur Stratégie, Développement et Qualité.

- 3- EL Hadj Mamady TOURÉ, Trésorier Adjoint CBG ;
- 4- M. Marco van der WERFF, Dadco;
- 5- Mme Lennie QUEST, Ressources Humaines Alcoa ;
- 6- M. Bouna SYLLA, Conseiller Economique et Fiscal MMG ;
- 7- M. Lamine CISSE, Directeur Général ANAIM;
- 8- M. Mamadouba SYLLA, Conseiller Fiscal du Ministre du Budget ;
- 9- M. Robert St PIERRE, Trésorier sortant CBG ;
- 10- M. Patrick DIELEN, Trésorier entrant CBG ;
- 11- M. Gilles DÉRY, Directeur Comptabilité et Finances CBG ;
- 12- M. Roy MILLINGTON, Avocat de Halco et ;
- 13- M. Karifa CONDÉ, Directeur Juridique-Conformité CBG et Secrétaire de Séance.

**80<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CBG**  
**Bruxelles, 11-12 mai 2015**

**RAPPORT DE MISSION**

La 80<sup>78</sup> session du Comité Consultatif (CC) de CBG s'est tenue les 11 et 12 mai 2015 à Bruxelles (Belgique). Cette réunion statutaire de la société se tient préparé doit se tenir au moins un mois avant la prochaine session ordinaire du Conseil d'Administration. La première session du conseil de cette année est prévue pour le 15 juin 2015.

Mis en forme : Justifié

Les membres statutaires du Comité consultatif sont, (i) du côté de la République de Guinée : le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, M. Nava TOURE ouré (Président du Comité Consultatif) et le Directeur Général National des Impôts, M. Aboubacar Makissa CAMARA Ou Ou Wattai Monémou ; (ii) du côté de HALCO, M. Luke TREMBLAY Vidar Bruland (Vice Président du Comité) de ALCOA et M. Darren COLWELL de Rio Tinto Alcan. La liste complète des participants à cette session est jointe en annexe.

Mis en forme : Justifié

Après la minute santé sécurité et la lecture de l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité, le À l'ouverture de la session, le Président a souhaité la bienvenue à tous les participants et ouvert la session par la présentation de M. Aboubacar Makissa CAMARA, Directeur Général des Impôts, nouvel administrateur représentant la Guinée en lieu et place de M. Ou Ou Waita Monemou, appelé à d'autres fonctions.

Mis en forme : Justifié

Avant de donner la parole au Directeur Général pour la présentation de son rapport, il lui a suggéré de modifier désormais la présentation du document soumis Comité Consultatif qui ressemble plus à un document pour des discussions techniques. La présentation doit être bâtie sur les questions stratégiques permettant au Comité de

~~soumettre des propositions de décisions au Conseil d'Administration. Pour ce faire, il faudra apurer le document pour donner plus d'efficacité au travail du Comité et enfin faire circuler l'ordre du jour dans un délai raisonnable permettant les consultations nécessaires avant la tenue des réunions du Comité.~~

~~Il a fait un tour d'horizon sur la situation d'Ebola. Il a exposé sur la nette décrue de l'épidémie, soulignant que le fait que les nouveaux cas sont tous recensés parmi les contacts qui étaient suivis est un bon indicateur que l'épidémie est mieux contrôlée, ce qui est très encourageant. Il a demandé qu'on encourage et félicite la Direction de la CBG qui a pris des mesures fortes permettant de contrer efficacement l'épidémie et d'assurer la continuité des opérations, ainsi que les employés de la CBG pour leur adhésion aux mesures préventives prises par la Direction Générale.~~

~~Il a également informé les membres du Comité que le Ministère des Mines et de la Géologie travaille actuellement sur une procédure de collecte des données et informations minières. La CBG contacté dans ce sens.~~

~~L'ordre du jour présenté. Ensuite, il a demandé au Directeur Général de la CBG de présenter le projet d'ordre du jour qui a été adopté. Et qui couvre les points suivants :~~

- ~~1. le rapport de la Direction Générale ;  
— la présentation du projet ERP (déploiement d'un nouveau système d'information à la CBG) par BearingPoint;~~
- ~~2. la présentation du projet d'extension ;  
— la présentation du rapport du Comité d'Audit ;  
— Présentation du projet Cegon par Quantic;~~
- ~~3. et~~
- ~~4. Divers : la présentation du projet de mandat du Comité d'Audit par la Direction Générale de CBG en relation avec l'Assistant de Gestion.~~

#### ~~Le Rapport de la Direction Générale :~~

~~Le rapport de la Direction comprend les rubriques suivantes : (i) Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement et Communauté, (ii) la boucle des opérations (extraction, traitement et expédition), (iv) Résultats chiffres 2014 2015, (vi) les ressources humaines, (vii) projets de construction 600 logements, (viii) projets majeurs et (ix) extension.~~

~~L'essentiel de la présentation du Directeur Général a porté sur l'impact sur les activités de la COBAD (route minière en minière en construction à l'intérieur de la concession) sur son projet d'extension qui est en phase de clôture avec les différents prêteurs. La CBG a demandé à la COBAD d'attendre la finalisation de toutes les études exigées par ses prêteurs avant de commencer la construction de sa route. Malgré, ce rappel de la CBG, la COBAD est en train de construire la dite route au mépris des règles et normes auxquelles la CBG est soumise. a lutte contre Ebola, le projet des 600 logements, les défis majeurs, le résultat de l'année 2014 et les perspectives 2015.~~

#### ~~Hygiène, Santé Sécurité, Environnement et Communautés (HSEC) :~~

~~Au titre du HSEC, la présentation du Directeur Général a porté sur :~~

- ~~— Étude en cours sur la faisabilité de la prise en charge des maladies hémodialysées à Kamsar ;~~
- ~~— Poursuite du programme de vaccination (tétanos, méningites, typhoïdes et~~

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Paragraphe de liste, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1,27 cm, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Paragraphe de liste

Mis en forme : Police :Century Gothic, Gras, Italique

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, Gras, Italique

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Paragraphe de liste, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Avec puces + Niveau : 1 + Alignement : 1,27 cm + Retrait : 1,9 cm

fièvre jaune) :

- Amélioration des évacuations au médicales au Maroc avec l'élaboration d'un contrat de partenariat avec la Neuroclinique de Casablanca ;
- Lancement d'un programme de lutte contre le paludisme en faveur des communautés ;
- 17 projets communautaires en cours de réalisation dans les préfectures de Boké, Gaoual et Téliélé ;
- Gestion pour la mise en œuvre du PARC pour Hamdallaye et Fouthabé ;
- Adoption des normes environnementales de la SFI par la CBG.

— Pour que l'appui aux communautés soit efficace, le Comité a recommandé à la Direction Générale de s'inspirer des modèles des autres sociétés minières, notamment de la SAG. Le Président a rappelé que la société doit rapprocher son modèle de celui prévu par la nouvelle législation qui prévoit un mécanisme transparent et participatif.

## 2-

### a- Ebola :

**Les actions suivantes ont été prises : la participation de la CBG au sein du Comité Préfectoral et Sous-préfectoral de lutte contre Ebola. À la barrière d'entrée de la CBG, un système de contrôle 24/24h est mis en place. Toutefois, le point critique reste le débarcadère de Kamsar. Mais des mesures ont été prises dans ce sens pour le déploiement des Kits de protection, et du chlore. Mais le dispositif mis en place à l'entrée de la CBG permet de minimiser le risque, car c'est le point de passage des populations pour se rendre au port de pêche.**

**Suite à la donation de 100.000 dollars à l'OMS, un médecin de la CBG assure le contact avec la coordination nationale de lutte contre Ebola.**

**Aussi, il y'a eu des visites de sensibilisation à Kamsar/Sangarédi et Boké par le Président de la République et du Premier Ministre. Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique s'est rendu à Téliélé et Sangarédi. Le Ministre des Mines et de la Géologie s'est rendu au moins quatre fois sur les sites de production de la CBG pour la sensibilisation des populations. Cet engagement des autorités a beaucoup contribué à rassurer les expatriés et les partenaires de la CBG.**

**La CBG s'est engagée à maintenir les mesures de prévention mises en place durant un an après la fin d'Ebola.**

**Il a rappelé l'impact d'Ebola sur le report de certaines activités: audit des installations et signalisation ferroviaires, report de 4 mois de la réhabilitation de la boureuse TAMPER V229, l'audit de la voie et de l'inspection des talus à risque d'éboulement, la formation des techniciens d'ateliers sur les nouvelles locomotives, les difficultés pour les fournisseurs et consultants d'équipements de se rendre en Guinée. Toutefois, certaines entreprises commencent à venir. C'est le cas de la société BearingPoint qui travaille sur l'implémentation du projet ERP/SAP.—**

**Quant au projet d'extension, les études devaient se faire à Kamsar, elles ont été délocalisées à Greenville aux USA. Il y a un mois de retard sur les études environnementales et les études géotechniques, les travaux sur le plan avec la société Sud-Africaine Mine Sight ont été délocalisés au Maroc. Malgré cela, le programme n'a pas été sensiblement impacté.—**

Mis en forme : Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Police : (Par défaut) Century Gothic, 11 pt, Couleur de police : Noir

Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Gras, Italique

Mis en forme : Default, Gauche, Espace Après : 7,4 pt

Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Gras

Mis en forme : Default, Gauche, Retrait : Gauche : 1,27 cm, Espace Après : 7,4 pt

Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Gras, Italique

Mis en forme : Normal, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Gauche, Éviter veuves et orphelines, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres



~~Le Président du Comité a informé que le gouvernement, en relation avec ses partenaires, travaille actuellement sur un plan de relance post-Ebola et que la CBG est invitée, commet toutes les autres sociétés minières, à préparer un document d'évaluation chiffrée de l'impact d'Ebola sur ses activités. La Guinée veut capitaliser l'expérience de la lutte contre Ebola pour bâtir un robuste plan de résilience contre toutes autres épidémies dans le futur.~~

~~**Résultats:**~~

~~b~~  
La CBG a produit 15,32824 millions de tonnes pour un budget de 154 millions de tonnes et réalisé un chiffre d'affaires de 487,286 4 millions USD pour un coût de production à la tonne 15,4194 USD contre une prévision de 16,99 USD budgétisés. Le Comité a invité la Direction Générale de prendre des mesures pour poursuivre consolider cette tendance de maîtrise baisse des coûts de production qui permet de maintenir les revenus des actionnaires dans un contexte de baisse du prix de la bauxite, notamment à travers un benchmarking.

~~En marge du Comité la Commission mixte fiscale s'est réunie pour valider les impôts dus à la Guinée par la CBG. Pour l'année 2015, la CBG a payé à date à la Guinée 128 millions USD. Il en résulte un impôt exigible de 21.427.776 USD.~~

~~Suite à l'avance de 25 millions USD payé à la Guinée suite à la requête 120 millions USD sur 133 au titre des impôts. Gouvernement en date du 7 septembre 2015 et sur recommandation de la commission mixte fiscale, le Comité charge la CBG à :~~

- ~~— payer la somme de 10 millions USD au titre de l'impôt exigible ;~~
- ~~— retenir la somme de 11.427.776 USD au titre du remboursement partiel de l'avance ;~~
- ~~— à prélever le solde (13.572.224 USD) de l'avance sur douze mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.~~

~~Le Comité charge le Trésorier de la CBG à payer aux actionnaires de HALCO la somme de 24.990.000 millions USD au titre de dividendes;~~

~~Enfin, à la demande de la partie guinéenne, l'affectation des bénéfices réinvestis de l'entreprise doivent dorénavant être discutée au niveau de la Commission Mixte Fiscale avant toute prise de décision.~~

~~**c Fourniture d'électricité à Kamsar village;**~~

~~Des progrès notables ont été constatés sur la question épineuse de fourniture d'électricité au village de Kamsar suite au paiement à fin février par l'EtatÉtat de anciennes factures. Une seule facture reste en suspend et une autre est en route. Le Directeur Général a informé qu'il bénéficie du soutien du MMG et son homologue de l'énergie pour la reprise de la gestion de la centrale électrique Kamsar par EDG. Il a informé qu'il a rencontré le Directeur Général de EDG autour de cette question. tous les arriérés jusqu'à février 2014 (9 mois de facturation).~~

~~Le Président a saisi cette opportunité pour informer le Comité de l'engagement du Ministère des Mines et de la Géologie à continuer de travailler sur la problématique de la fourniture durable du service public de l'électricité dans toutes les zones minières.~~

~~Par ailleurs, la CBG a informé qu'elle a été contactée par deux sociétés désirant lui fournir de l'électricité : l'une pour la réalisation du barrage hydroélectrique de Cogon et l'autre pour une centrale thermique. La CBG est en attente des études de faisabilité de ces deux projets.~~

- Mis en forme : Gauche
- Mis en forme : Police : (Par défaut) Century Gothic, 11 pt, Gras
- Mis en forme : Police : Century Gothic
- Mis en forme : Normal, Gauche, Sans numérotation ni puces
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Gras
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Couleur de police : Automatique
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Couleur de police : Automatique
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Couleur de police : Automatique
- Mis en forme : Police : Century Gothic
- Mis en forme : Paragraphe de liste, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : i, ii, iii, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,9 cm
- Mis en forme : Police : Century Gothic, Couleur de police : Automatique
- Mis en forme : Police : Century Gothic, Couleur de police : Automatique, Exposant
- Mis en forme ...
- Mis en forme ...
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme ...
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme ...
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme ...
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt
- Mis en forme : Normal
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt, Gras
- Mis en forme ...
- Mis en forme : Police : Century Gothic, 11 pt

~~Le Secrétaire Général a informé le Comité que le Ministère des Mines et de la Géologie a été interpellé par les plus hautes autorités de l'Etat pour encourager les entreprises minières à évoluer vers des mix énergétiques faisant une part de plus en plus importante d'énergies renouvelables et à assurer une synergie dans le développement des secteurs de l'énergie et des Mines. Il est donc recommandé que la CBG, sur la base du principe de la réduction de ses coûts d'opération, puisse faciliter la stratégie de synergie en s'engageant dans des ententes prudentes et graduelles, permettant au producteur indépendant d'électricité d'avancer dans le montage de son projet.~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Gras

~~▲ Tout en étant d'accord avec ce principe, HALCO a suggéré à la Direction Générale de la CBG de procéder à une Due Diligence sur ces promoteurs.~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Autoriser lignes veuves et orphelines, Ne pas ajuster l'espace entre le texte latin et asiatique, Ne pas ajuster l'espace entre le texte et les nombres asiatiques

#### ~~d— Boucle des opérations (extraction/traitement/expédition):~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Gras

~~Le Comité a noté avec satisfaction l'objectif d'expédition de 15.328.12824 millions de tonnes à 3% d'humidité pour l'année 20154. Il encourage la Direction Générale à continuer ses efforts d'augmentation de la production et de réduction des coûts tout donnant la priorité à la satisfaction des clients et diminuer ainsi, les plaintes de ceux-ci.~~

Mis en forme : Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 3 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

#### ~~— Projet d'extension :~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, Gras, Italique

~~Les études finales FEL3 ont été achevées et ont reçu la revue des pairs indépendants (IPR) qui estiment que les coûts qui sont de 613.499.160 USD sont conformes aux normes de l'industrie. Toutefois, du fait des retards dans l'obtention des crédits relais, il y a un surcoût de 16.4 millions USD. Le coût du projet est passé de 542.8 millions USD à 613.4 millions USD. Le calendrier du projet a été repoussé pour tenir compte des retards dans l'obtention du financement. C'est pourquoi, le début de la production est repoussé à juin 2018, en estimant que tous les fonds du projet seront engagés au 15 juin 2016.~~

Mis en forme : Paragraphe de liste, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 3 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Police :Century Gothic

~~▲ L'un des risques majeurs concerne l'obtention du crédit relais de 39.2 millions USD pour continuer les activités avant le bouclage du financement qui est prévu mi juillet selon les estimations de BNP PARIBAS. Aussi, il faudra satisfaire les conditions de UFK qui garantie les prêts de cinq banques commerciales avec une maturité de 15 ans qui souhaite qu'il y ait des garanties données par les acheteurs : Gouvernement de Guinée, Alcoa, Rio Tinto, d'affecter leurs droits d'enlèvement à Dadeo au cas où la deuxième phase de l'extension de ne réalisait pas. Sur ce point, tous les contrats doivent être signés avant le 3 juin 2016.~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

~~▲ L'autre point critique du projet concerne la construction en cours de la route de la COBAD/RusAl à l'intérieur de la concession de la CBG. La CBG a demandé l'arrêt des travaux en attendant la finalisation des études d'impact environnementales exigées par les prêteurs, notamment la SFI. Si les études ne sont pas finalisées, le financement de l'extension pourrait être compromis.~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

~~Sur ce point, le Comité a demandé à la CBG de se mettre en rapport avec l'ANAM, le MMG et le Ministère de l'environnement pour trouver une solution urgente à ce problème qui risque de compromettre le financement de la phase I de l'extension de la CBG.~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

~~Compte tenu de la place qu'occupe la CBG dans les recettes de l'État, il serait important et urgent que le Gouvernement mette tout en œuvre pour ne pas que ce projet de route mette en péril le projet d'extension. Le Président du Comité a informé que le MMG a mis en place une commission technique pour trouver une solution~~

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non souligné

rapide. Il a promis que dès son retour, il informera le MMG pour qu'une solution rapide soit trouvée.

### e — Hôpital de Kamsar/ANAIM :

Le Directeur Général de l'ANAIM, observateur des travaux du Comité Consultatif, a fait un bref point sur la mise en œuvre du plan d'action sur s qui less'adresse aux problèmes de gestion de l'Hôpital de Kamsar. Il a expliqué le retard enregistré dans la mise en œuvre de ce plan par les contraintes créées par l'épidémie d'Ebola. Il a expliqué que le Termes de Référence pour le recrutement des notamment signalé que les spécialistes en gestion hospitalières seront finalisés avant le prochain conseil et soumis à la CBG pour observations et commentaires qui avaient été identifiés n'ont pas pu se rendre en Guinée dans le cadre du processus de recrutement. Le recrutement de l'Administrateur de l'hôpital est l'une des clés du redressement de l'hôpital. Enfin, il a informé que l'ANAIM a rejoint le projet ERP/SAP en cours d'implémentation à la CBG.

Il a aussi évoqué la question critique du plan de succession à l'Hôpital dont un nombre important de cadres est entrain d'aller à la retraite. Il a par ailleurs annoncé qu'il va prendre attache avec la CBG pour l'implémentation du projet ERP/SAP à l'hôpital.

### II — Projet ERP/SAP :

Le consultant de BearingPoint en charge du projet ERP/SAP a fait une présentation des avancées du projet qui est réalisé dans les délais et budgets contractuels. Pour faciliter l'appropriation, BearingPoint a instauré une semaine sans assistance technique. Le Consultant a expliqué que le projet suit son calendrier normal et promet de tout mettre en œuvre pour finaliser avec les services extérieurs de la CBG (Pittsburg et Boké services Bruxelles).

C'est un projet transformateur de la CBG. La CBG utilise actuellement plusieurs Systèmes d'Information de Gestion avec des centaines d'interface : Marcam, JDE, etc. Pour moderniser son SIG et améliorer son administration et son efficacité, la CBG a recruté BearingPoint pour l'implémentation du système SAP qui est plus performant et qui touche environ 95% de ses corps de métiers. Le projet est dans les délais et dans le budget prévus. Le premier lot doit finir en janvier 2016. Un plan de formation des utilisateurs est prévu ainsi que la formation d'une

Le Comité a félicité la Direction Générale d'avoir piloté ce projet dans les délais et budgets, malgré l'épidémie d'Ebola et l'invite à faire de même pour les projets futurs, équipe de maintenance du système.

### III — Rapport du Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit a présenté l'état d'exécution des résolutions et recommandations du Conseil d'Administration. Il a noté une amélioration satisfaisante de l'exécution des résolutions et recommandations du Conseil d'Administration. Les seules résolutions en suspens concernent la fourniture d'électricité malgré les efforts de paiement consentis par le Gouvernement et (paiement effectué), les occupations anarchiques et l'hôpital. Les points suivants ont attiré l'attention du Comité d'audit :

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Paragraphe de liste

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Gras

Mis en forme : Gauche

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Gras, Non Italique

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Gauche, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : I, II, III, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,9 cm

Mis en forme : Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : I, II, III, ... + Commencer à : 3 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,9 cm

Mis en forme : Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : I, II, III, ... + Commencer à : 3 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,9 cm

i— Impact d'Ebola sur l'élaboration des états financiers a été minimisé grâce à la performance de la Direction financière.

ii— Le Comité souhaiterait que lui soit présenté les conclusions et actions résultant de l'investigation en cours sur les anomalies relevées dans la prestation d'un fournisseur d'études.

— Le Comité encourage la Direction à continuer ses discussions avec l'ANAIM pour la synchronisation des déploiements de l'ERP et d'un nouveau système compatible.

— Enfin, il recommande qu'à l'image du bureau de douane de Kamsar, que le Directeur Général continue ses efforts pour la question de ravitaillement (avantages en nature) des forces de défenses et de sécurité.

### Présentation du projet Cogan:

— Suite à la signature d'un protocole d'accord entre la CBG et le promoteur du projet de barrage hydroélectrique de Cogan, la société Quantic a fait une présentation sur l'état d'avancement du projet. Ce projet se propose de fournir 30 Méga Watt à la CBG.

— Après cette présentation suivie d'échanges fructueux, il a été convenu que la CBG mette en place un groupe de travail chargé de discuter avec Quantic sur les aspects techniques afin de permettre l'avancement du projet.

— Le président du Comité Secrétaire Général a rappelé informé le Comité que dans le cadre de la nouvelle politique du Gouvernement de synergie Mines/Energie avec l'appui de la Banque Mondiale, le la Guinée Ministère des Mines et de la Géologie a été interpellé par les plus hautes autorités de l'Etat pour encourager les entreprises minières à évoluer vers les des mix énergétiques faisant une part de plus en importante d'énergies renouvelables et à assurer une synergie dans le développement des secteurs de l'Énergie et des Mines. L'utilisation des énergies renouvelables par essence moins chères permettra de baisser les coûts de productions des sociétés minières, donc augmenter les revenus des investisseurs et de l'État et participer l'utilisation du bopis de chauffe comme principal source d'énergie dans le pays. C'est pourquoi, il est donc recommandé à que la CBG, d'appuyer cette politique sur la base du principe de la réduction de ses coûts d'opération, puisse faciliter la stratégie de synergie mines/énergies en s'engageant dans des ententes prudentes et graduelles, permettant au producteur indépendant d'électricité d'avancer dans le montage de son projet.

### IV

### iii

— Suite à cette présentation du rapport du Comité d'audit, la Direction Générale de la CBG a présenté le travail qu'elle a effectué avec l'Assistant de Gestion pour définir le mandat du Comité d'Audit. Les longues discussions qui ont suivi cette présentation ont clairement indiqué que HALCO n'avait pas pu, avant la session du Comité Consultatif, faire les consultations nécessaires pour établir un consensus en son sein. Il s'est avéré que par manque d'alignement entre HALCO et l'Assistant de Gestion, des points de discussion et de clarification demeurent. L'enjeu de ces discussions est la prévention des interférences de HALCO dans la sphère de compétence de la Direction Générale de la CBG car la plupart des points présentés par HALCO visent de facto à réduire l'autorité du Directeur Général sur le Chef de l'Audit Interne. Le Président du Comité a demandé que les parties se retrouvent pour terminer leurs consultations afin de s'accorder sur un mandat du Comité d'Audit que le Comité Consultatif pourra soumettre au Conseil d'Administration.

Les projets de recommandations et de résolutions adoptés par le Comité Consultatif sont joints en annexe

Mis en forme : Normal, Retrait : Gauche : 0,63 cm, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Normal, Retrait : Gauche : 0,63 cm, Espace Après : 0 pt, Sans numérotation ni puces

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :(Par défaut) Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :(Par défaut) Century Gothic, Gras

Mis en forme : Police :(Par défaut) Century Gothic

Mis en forme : Espace Après : 10 pt, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : I, II, III, ... + Commencer à : 3 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Retrait : 1,9 cm

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

**IV- Autres actions à suivre :**

~~1 Organisation par Monsieur le Ministre d'État, Ministre des Mines et de la Géologie, d'une concertation avec ses collègues de l'Énergie et de l'Hydraulique, de l'Économie et des Finances, du Budget et de l'Administration du Territoire pour la desserte en électricité dans les zones minières. Un courrier du Ministre a déjà été adressé au mois d'avril aux différents Ministres pour cette rencontre.~~

~~2 L'ANAIM devra se mettre en rapport avec le Ministère des Transports pour accélérer la rédaction de loi ferroviaire. Avant l'élaboration de cette loi, elle devra édicter des circulaires ou instructions à des partenaires dans le corridor nord ouest dans le respect des droits de chacun des acteurs de celui de l'État de voir s'ouvrir de nouvelles mines ; Consultation par la CBG des autres utilisateurs de la route Boké/Sangarédi (GAC et COBAD) dont l'état de dégradation est très poussé en vue de sa réhabilitation. Les services techniques du Ministère des Mines et de la Géologie, et ceux des Travaux Publics devront être associés aux discussions afin d'accélérer la prise de décision.~~

~~3 Finalisation par l'ANAIM avant le conseil des TdR pour le recrutement de l'Administrateur de l'hôpital ; Poursuite des efforts de l'ANAIM dans le dialogue avec les communautés pour la récupération des domaines occupés afin de permettre l'exécution correcte du programme de construction des 600 logements par la CBG ;~~

~~ANAIM, en relation avec la CBG est invité dans les meilleurs délais à fournir au MMG toutes les informations relatives à l'ouverture de la route sur le passage à niveau (route nationale) par une entreprise chinoise au niveau du PK 33.5 et 38.5. Accélération par l'ANAIM du recrutement d'un spécialiste en gestion hospitalière et des discussions avec BearingPoint pour l'implémentation de SAP à l'Hôpital de Kamsar. Il y a même eu un porte char qui est tombé en panne sur la voie ferrée. La CBG est confronté à des risques potentiels de perturbation de ses activités, de la CBG, PK 33.5 et PK 38.5. ANAIM doit s'atteler à la mise en place d'un mécanisme pour minimiser les risques pour la CBG et les différents acteurs ;~~

~~Signature par le MMG du contrat de Dadco avant le 3 juin 2016 ;~~

~~Finalisation de la revue des statuts de la CBG conformes à OHADA conformément aux différentes résolutions du CA.~~

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Justifié

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt, Non Gras

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,88 cm, Sans numérotation ni puces

Liste des présents:

- M. Namory CONDÉ, Directeur Général CBG ;
- M. Abdoulaye Abo DIALLO, Directeur Stratégie, Développement et Qualité.
- EL Hadj Mamady TOURÉ, Trésorier Adjoint CBG ;
- M. Marco van der WERFF, Dadco;
- Mme Lennie QUEST, Ressources Humaines Alcoa ;
- M. Bouna SYLLA, Conseiller Economique et Fiscal MMG ;
- M. Lamine CISSE, Directeur Général ANAIM;
- M. Mamadouba SYLLA, Conseiller Fiscal du Ministre du Budget ;
- M. Robert St PIERRE, Trésorier sortant CBG ;
- M. Patrick DIELEN, Trésorier entrant CBG ;
- M. Gilles DÉRY, Directeur Comptabilité et Finances CBG ;
- M. Roy MILLINGTON, Avocat de Halco et ;
- M. Karifa CONDÉ, Directeur Juridique Conformité CBG et Secrétaire de Séance.

Mis en forme : Police :Century Gothic, Gras, Soulignement

Mis en forme : Police :Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :(Par défaut) Century Gothic

Mis en forme : Paragraphe de liste

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Police :(Par défaut) Century Gothic

Mis en forme : Police :Century Gothic, 11 pt

Mis en forme : Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 1,9 cm + Retrait : 2,54 cm

Mis en forme : Normal, Sans numérotation ni puces